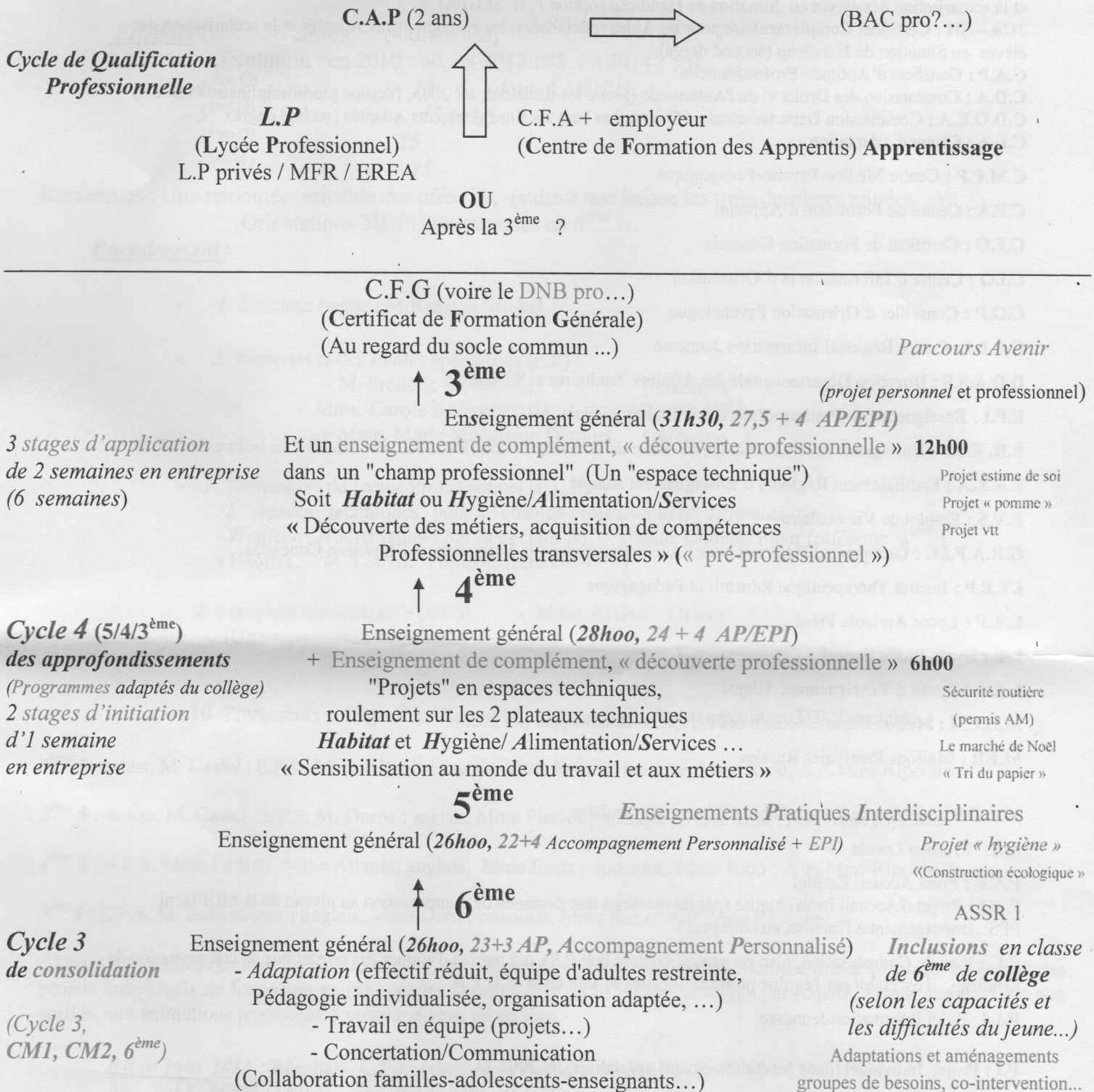


(Circulaire du 28/10/2015) Intégré au projet d'établissement (« l'expérimentation ») du collège et REP+...

Une « structure » (quatre divisions, dont la 6^{ème}, DGH fléchée...) plus « inclusive »...

"Un parcours différent pour réussir autrement au collège"



Origine scolaire : « élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes ... », « pas au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française... »

Orientation en deux phases, le redoublement n'est plus un critère...

Pré-orientation : fin CM2 (1^{er} trimestre, bilan psy, avis famille, proposition du conseil des maîtres 2^{ème} trimestre, avis IEN... La CDOEA prononce la pré-orientation en 6^{ème} Segpa...) ...

Orientation : fin de sixième « Segpa » (conseil de classe du 2^{ème} trimestre, proposition de l'équipe pédagogique, avis famille... un dossier (évaluations, avis équipe, famille, bilan psychologique, social si internat...)

- C.D.O.E.A (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du second degré), prononce l'orientation... et l'affectation ensuite...

- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), avec un P.P.S (Projet Personnalisé de Scolarisation)... Exemple : ULIS école, mais l'affectation : la C.D.O.E.A